

CONJONCTURE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES



• N° 3 / Novembre 2022

Les surfaces en PPAM déclarées à la PAC en France métropolitaine atteignent 64 887 ha en 2022. Après plusieurs années de progression, elles ont diminué de 3,8 % entre 2021 et 2022. Les surfaces de lavande, de lavandin et de coriandre, principalement responsables de ce fort développement, sont en baisse. À l'inverse, la culture de plusieurs plantes aromatiques continue de progresser. Les conditions climatiques particulières de l'année (chaleur et manque de précipitations) ont entraîné des baisses de rendements et de qualité sur plusieurs cultures. Les rendements d'huiles essentielles de lavande et de lavandin 2022 sont globalement en baisse mais avec toutefois une grande variabilité selon les zones de production. La campagne de cueillette d'arnica montana dans les Vosges a été annulée comme en 2020, afin de préserver la ressource. Le marché des huiles essentielles en magasins bio s'élève à 24,3 millions d'euros en 2021. Il reste plutôt stable ces dernières années, sauf en 2020 où les ventes ont été exceptionnelles, en lien avec la crise sanitaire.

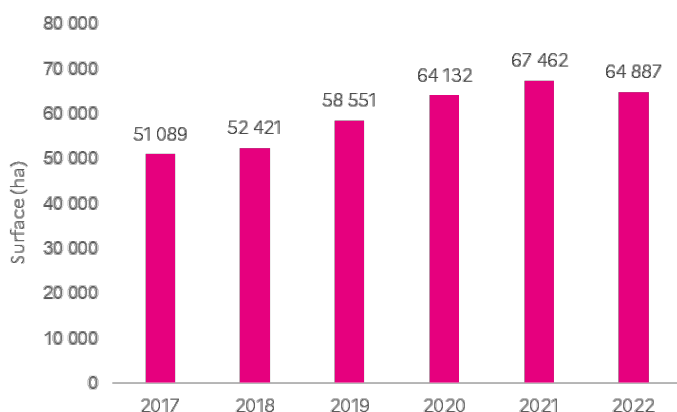
État de la production de PPAM française

Évolution des surfaces

La surface en PPAM en France déclarées à la PAC, après avoir connu une forte progression ces dernières années, a régressé en 2022 : elle a diminué de 3,8 % entre 2021 et 2022 pour atteindre 64 887 ha.

Les surfaces bio déclarées sont, quant à elles, en augmentation de 12,3 % par rapport à 2021. Elles sont de 14 514 ha en 2022 (soit 22 % de la surface totale en PPAM).

Évolution des surfaces de PPAM en France de 2017 à 2022



Source : FranceAgriMer d'après les données PAC

Les surfaces de lavande et de lavandin ont stoppé leur progression en 2022 amorçant même une légère baisse pour atteindre 32 838 ha (soit - 256 ha par rapport à 2021).

La production de coriandre en France a connu une progression très importante en passant de 1 056 ha en 2018 à 4 695 ha en 2021 (soit + 345 % en quatre ans). Le développement de cette culture est localisé dans les régions Centre Val de Loire et Occitanie. En 2022, la surface est de 4 244 ha soit une baisse globale de 9,6 % par rapport à 2021. Cependant, l'évolution n'est pas identique entre les deux régions productrices : les superficies en Centre Val de Loire ont diminué de 30,1 % alors que celles en Occitanie ont augmenté de 24,8 %.

Il est également constaté une augmentation des surfaces de production, allant de 10 à 24 %, pour de nombreuses plantes aromatiques telles que le thym, la ciboulette, l'estragon, le fenouil, la menthe, le persil et la sarriette.

Pour la catégorie « autres PPAM », dont il n'est pas possible de dissocier la part de chacune des plantes, la surface globale est en baisse. Il s'agit en grande partie d'une réduction de la production de pavot œillette pour 2022.

Plus de détails en annexe.

Bilan global de la production PPAM 2022 : une année encore atypique

Comme les années précédentes, l'année 2022 a encore été très particulière, d'un point de vue climatique, pour les productions agricoles. La France a connu des températures élevées et un déficit de précipitations qui s'est cumulé depuis septembre 2021.

Pour les PPAM, les récoltes effectuées au printemps semblent avoir été dans l'ensemble satisfaisantes d'après les producteurs interrogés. Par contre, les vagues de chaleurs précoces et le manque d'eau, qui ont freiné le bon développement des plantes, ont eu de forts impacts sur les productions estivales. Les rendements ont été plus faibles pour de multiples plantes. La qualité des produits a également été impactée dans certains cas par ces conditions climatiques (brûlures, taille trop petite, etc.).

À l'automne, la situation a été très variable selon les zones. En effet, les récoltes ont été très dépendantes des précipitations du mois de septembre et de la sensibilité à la sécheresse des plantes.

Il a été également rapporté que la sécheresse a causé de la mortalité pour des jeunes plantations et des cultures pérennes.

Production d'huiles essentielles de lavande, lavandin et sauge sclarée 2022

Selon les premières estimations du CIHEF, la production d'huile essentielle de lavande en 2022 a diminué de 18 % par rapport à 2021 et celle de lavandin de 19 %.

Toutefois il y a une très grande hétérogénéité selon les territoires. Pour le lavandin, les nouvelles zones de production affichent une augmentation globale de +16 % alors que les plateaux de Valensole et d'Albion, importants bassins de production, enregistrent des baisses respectivement de -29 % et -34 %.

Cette diminution de production est liée à la sécheresse de cette année couplée aux fortes chaleurs (qui ont stoppé le développement des plantes), aux attaques massives de cécidomyie et également aux sécheresses des années précédentes (qui ont fragilisé les plantations).

Selon des producteurs interrogés, la sauge sclarée affiche également des baisses de rendement qui seraient liées à la sécheresse mais aussi à des problèmes sanitaires. Des attaques de chenilles ont été répertoriées sur cette culture juste avant la récolte où l'utilisation des produits phytosanitaires était impossible. Dans ces situations, les rendements moyens seraient en baisse de -70 % par rapport à la production habituelle (entre 20 et 30 kg/ha).

Récolte 2022 d'arnica montana de nouveau restreinte dans les Vosges

La récolte sauvage d'arnica montana dans les Vosges représentait une très grande partie de la

production nationale. Cependant, depuis 2019, la floraison de cette plante se fait plus rare sur ce territoire en raison des conditions climatiques défavorables (hiver doux et sécheresse). Les cueillettes sont ainsi très réduites.

Comme en 2020, le Parc Régional des Ballons des Vosges et le département des Vosges ont annulé la campagne de récolte en 2022 afin de préserver la ressource pour les années à venir.

Selon Les Echos¹, les laboratoires ont ainsi orienté leurs approvisionnements vers l'arnica issue de la cueillette d'autres massifs ou de la culture en France. Certains se sont également fournis à l'étranger.

Situation des marchés et de la consommation

Tendances des marchés des PPAM à la production

Selon plusieurs acteurs à la production, les ventes de différentes plantes, notamment en agriculture biologique, sont en baisse. Ceci pourrait s'expliquer, d'une part, par un rééquilibrage des achats suite à l'engouement constaté pendant la crise sanitaire, d'autre part, par le contexte inflationniste général actuel. Les producteurs qui réalisent de la vente directe remarquent également une baisse de la fréquentation des marchés et des ventes à la ferme.

Les marchés des huiles essentielles de lavandin et de lavande restent figés. Aucun cours n'a été réellement défini pour cette nouvelle récolte. Pour rappel, le prix à la production constaté pour le lavandin grosso a été en moyenne autour de 18 €/kg lors de la campagne précédente (source : enquête FranceAgriMer auprès des groupements de producteurs). Les stocks des années précédentes sont importants et l'offre sera encore importante cette année.

Les plantes aromatiques fraîches vendues en GMS sont d'origine française

Le RNM² a effectué au cours des mois de juin et novembre 2021 une enquête au stade détail sur les plantes aromatiques fraîches (coupés et/ou en pot). Les plus rencontrées sont la menthe, la ciboulette, le basilic, le persil, la coriandre et l'aneth.

Il est à noter qu'il y a moins de références en magasins en fin d'automne notamment pour les plantes en pot. Il a été constaté que les plantes aromatiques en pot sont quasiment toutes labélisées agriculture biologique alors que les plantes coupées ne sont pratiquement pas issues de ce mode de culture.

¹ « Les laboratoires pharmaceutiques face au casse-tête de la pénurie d'arnica des Vosges » - Les Echos, 16 juillet 2022 - [https://www.lesechos.fr/pme-regions/grand-est/les-laboratoires-pharmaceutiques-face-au-casse-tete-de-la-penurie-darnica-des-vosges-1776991]

² « Les plantes aromatiques fraîches au stade détail en 2021 » RNM - [https://rnm.franceagrimer.fr/bilan_campagne?pl_aromatiques_fraiches]

L'origine est très souvent mentionnée et la grande majorité de ces produits sont français. Cependant il est constaté une baisse de l'origine France à l'approche de l'hiver au profit d'une provenance « non précisée ».

Il a également été remarqué que le prix le plus couramment pratiqué, quelle que soit l'espèce, est 0,99 € pour les bouquets frais (non emballés) et 1,99 € pour les plantes en pot. Le tarif des plantes coupées et emballées est très variable et ne dépend pas toujours du poids du produit. Le prix de ces plantes aromatiques (coupées et emballées) est plus légèrement élevé en novembre par rapport à juin.

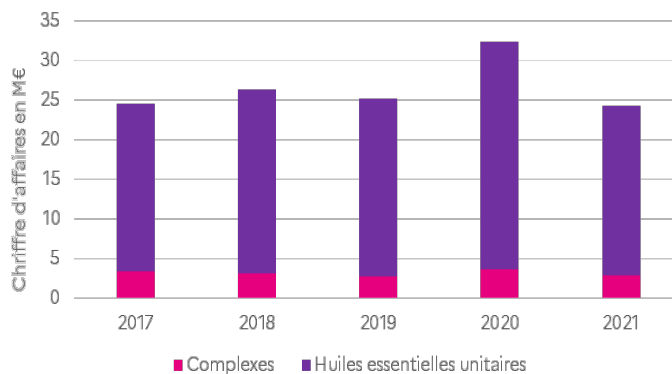
Marché des huiles essentielles en magasins bio

Les ventes d'huiles essentielles, en magasins bio en 2021 représentent 24,3 millions d'euros. Les ventes les plus importantes concernent les huiles essentielles unitaires (huiles essentielles pures en flacon), avec un chiffre d'affaires de 21,4 millions d'euros et un volume estimé de 28 400 litres. Les ventes de complexes (produits à base d'huiles essentielles et mélanges), représentent quant à elles 2,9 millions d'euros.

Les principales huiles essentielles commercialisées, en volume sont le tea tree, le ravintsara, la lavande fine, la menthe poivrée et la gaulthérie. Cependant, en terme de chiffre d'affaires, l'ordre n'est pas exactement le même. En effet l'huile essentielle qui génère le plus de valeur est le tea tree suivi par la lavande fine, le ravintsara, l'hélichryse italienne et la menthe poivrée.

Globalement, ce marché reste compris entre 24 et 26 millions d'euros depuis 2018 à l'exception de 2020 où les ventes ont exceptionnellement augmenté (32,3 millions d'euros soit + 28,5 %) en lien avec la crise sanitaire. Il y avait eu notamment l'augmentation importante des ventes d'huiles essentielles de tea tree et de ravintsara.

Ventes d'huiles essentielles en magasins bio en France de 2017 à 2021



Source : FranceAgriMer d'après les données de BIOANALYTICS@GOOD

Chiffre d'affaires des ventes des principales huiles essentielles en magasins bio en France en 2021

Huile essentielle	Chiffre d'affaires 2021	Part du chiffre d'affaires 2021
Tea Tree	2,3 M€	10,6 %
Lavande fine	1,9 M€	8,8 %
Ravintsara	1,8 M€	8,4 %
Hélichryse italienne	1,4 M€	6,5 %
Menthe poivrée	1,2 M€	5,8 %
Gaulthérie	0,8 M€	3,6 %

Source : FranceAgriMer d'après les données BIOANALYTICS@GOOD

Label « Gentiane Durable »³

La filière gentiane jaune en France regroupe plus d'une centaine d'arracheurs saisonniers, une dizaine d'exploitants et plus de soixante liquoristeries/distilleries industrielles et artisanales. La production nationale de gentiane jaune est d'environ 2 000 tonnes par an principalement issue de la cueillette sauvage.

L'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) a validé, le 19 novembre 2021, la création de la marque « Gentiane – Filière développement durable ». Ce label est porté par l'Association Interprofessionnelle de la Gentiane Jaune. Il vise à établir une gestion durable de la ressource, instaurer une équité sociale et valoriser les produits à base de gentiane jaune.

³ « Gentiana Lutea » - CPPARM - [https://www.cpparm.org/la-gentiane/]

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 - www.franceagrimer.fr

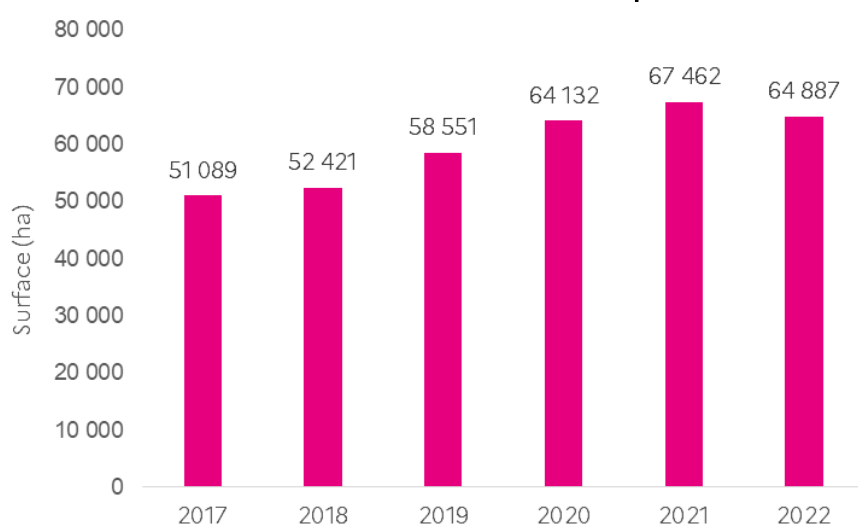
FranceAgriMer
@FranceAgriMerFR

Annexe : la production française de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)

• Surfaces

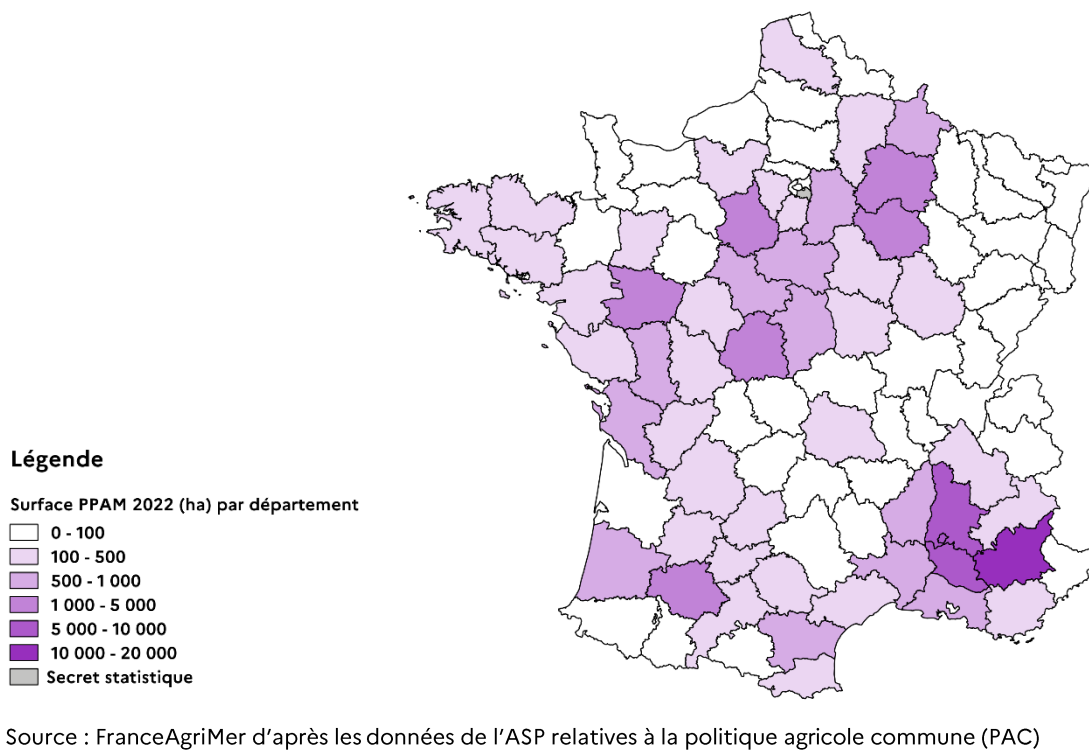
La culture de PPAM représente, en France métropolitaine, 64 887 ha en 2022 soit moins de 1% des surfaces agricoles françaises. Cette filière s'est caractérisée ces dernières années par une évolution particulière au regard d'autres productions agricoles avec, entre 2015 (49 543 ha) et 2021 (67 513 ha), une croissance de 36 %. Cependant en 2022, les surfaces en PPAM ont cessé de croître et ont même diminué d'environ 4 % par rapport à 2021. Les surfaces de lavande, de lavandin et de coriandre, responsables du fort développement des PPAM ces dernières années, sont en baisse. La culture de pavot œillette a diminué dans le même temps d'au moins un millier d'hectares. À l'inverse, la culture de plusieurs plantes aromatiques (thym, ciboulette, estragon, fenouil, menthe, persil et sarriette) continue de progresser.

Évolution des surfaces en PPAM en France métropolitaine de 2017 à 2022



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Répartition des surfaces PPAM en France métropolitaine en 2022



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Évolution des surfaces par PPAM en France métropolitaine de 2017 à 2022

Plante	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2022
Aneth	266	216	261	181	221	175
Angélique	76	124	169	190	179	149
Anis	51	3	5	9	75	80
Bardane	18	12	11	11	5	9
Basilic	180	142	139	210	209	204
Bleuet	22	63	47	63	67	51
Camomilles	574	452	376	373	316	242
Carvi	4	3	7	2	2	6
Cerfeuil	31	27	40	40	62	51
Chardon marie	193	241	249	300	300	244
Ciboulette	199	219	234	220	190	226
Coriandre	1 694	1 056	1 850	3 354	4 695	4 244
Estragon	228	188	227	197	221	271
Fenouil	452	389	456	476	632	778
Lavande/Lavandin	24 445	25 617	27 946	30 906	33 094	32 838
Marjolaine/Origan	99	122	157	186	214	213
Mauve	25	9	13	18	25	35
Mélisse	237	238	250	283	260	237
Menthes	339	321	315	315	360	398
Millepertuis	48	43	13	11	9	13
Ortie	13	31	29	31	31	27
Oseille	19	24	35	33	33	31
Persil	1 499	1 613	1 535	1 379	1 428	1 504
Plantain psyllium	24	12	20	15	72	182
Psyllium noir de Provence	143	154	147	132	74	96
Romarin	112	122	146	184	204	196
Sarriette	86	86	93	96	103	114
Sauges	3 379	3 501	3 569	3 520	3 159	2 796
Thym	545	588	665	794	955	1 057
Valériane	11	39	21	18	32	43
Autres PPAM (dont pavot)	16 077	16 765	19 529	20 587	20 236	18 376
Total PPAM	51 089	52 421	58 551	64 132	67 462	64 887

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

- **Nombre d'exploitations**

Comme le confirment les résultats des recensements agricoles, une partie des producteurs de PPAM ne demande pas d'aides relatives à la PAC et ne fait aucune déclaration. Cela concerne notamment les petits producteurs, les viticulteurs et les arboriculteurs. De ce fait, le nombre de déclarants ne représente pas la totalité des producteurs de PPAM. Cependant il permet de définir les tendances d'évolution.

Le nombre de producteurs recensés en PPAM suit approximativement la même évolution constatée précédemment pour les superficies. Il a ainsi fortement augmenté jusqu'en 2021 (+ 25 % depuis 2017) et est en légère baisse en 2022.

Évolution du nombre de déclarants à la PAC de 2017 à 2022

Année	Nombre de déclarants
2017	5 209
2018	5 276
2019	5 688
2020	6 098
2021	6 527
2022	6 499

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Pour la très grande majorité des exploitations, les PPAM sont des cultures de diversification. En effet, environ 78 % des producteurs déclarants qui cultivent des PPAM consacrent moins de 20 % de leur SAU à ces plantes. Toutefois presque 10 % sont spécialisés (> 50 % de la SAU). Ce sont principalement des producteurs de plantes à parfum et des producteurs de plantes aromatiques et/ou médicinales de petite taille (< 20 ha).

Part de la culture de PPAM dans la surface agricole utilisée (SAU) des exploitations en 2022

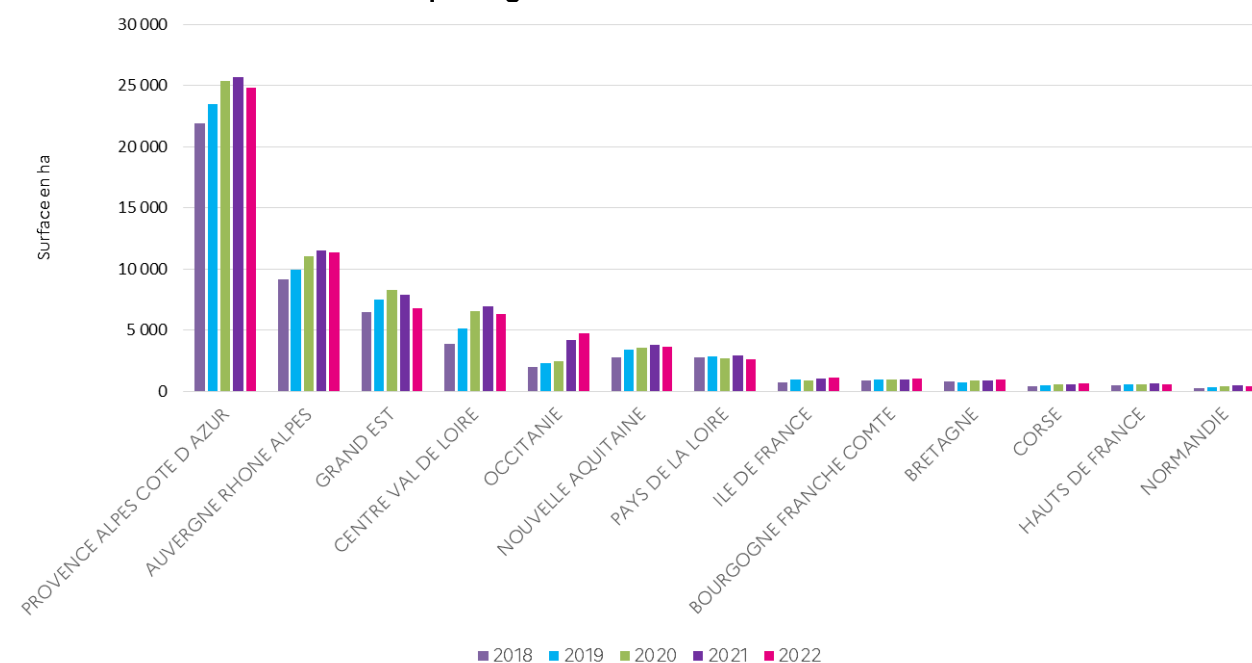
Part de PPAM dans la SAU	Nombre d'exploitations	Part des exploitations	Superficie (ha) totale de la catégorie
0 - 5 %	2 893	44,5 %	7 264
5 - 10 %	1 299	20,0 %	11 965
10 - 20 %	871	13,4 %	9 829
20 - 30 %	375	5,8 %	5 613
30 - 40 %	240	3,7 %	5 215
40 - 50 %	211	3,2 %	5 584
50 - 60 %	163	2,5 %	5 633
60 - 70 %	140	2,2 %	4 894
70 - 80 %	96	1,5 %	3 626
80 - 90 %	77	1,2 %	3 026
90 - 100 %	134	2,1 %	2 237

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Localisation par région

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est celle qui comporte le plus de surface en PPAM. Elle est suivie par les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Grand-Est. L'évolution pour les principales régions est identique à celle au niveau national. Cependant on constate que pour la Corse, la Bretagne, la Bourgogne-Franche-Comté, l'Île-de-France et l'Occitanie, les productions sont en augmentation ces cinq dernières années y compris en 2022.

Évolution des surfaces en PPAM par région de 2018 à 2022



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Provence-Alpes-Côte d'Azur

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur possède, en 2022, un peu moins de 25 000 ha de PPAM, localisées pour 94 % dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Vaucluse. Il s'agit principalement de plantes destinées à la production d'huile essentielle telles que la lavande, le lavandin, la sauge sclarée, l'immortelle (hélichryse), le fenouil, etc. On retrouve également les fameuses plantes méditerranéennes : le thym, la sarriette, l'origan et le romarin. Outre la production de plantes sèches, une partie de ces plantes aromatiques est également transformée en huiles essentielles.

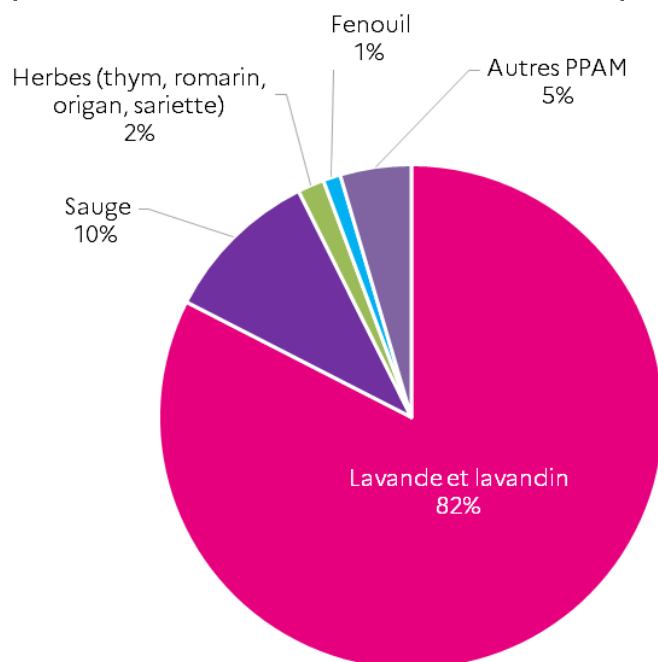
Évolution des surfaces PPAM (ha) et du nombre de déclarants PAC en Provence-Alpes-Côte d'Azur de 2020 à 2022

	Surface PPAM (ha)			Nombre de déclarants		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
04 Alpes-de-Haute-Provence	17 229	17 084	16 355	538	532	527
84 Vaucluse	7 118	7 361	7 052	422	442	441
13 Bouches-du-Rhône	350	426	514	71	75	72
05 Hautes-Alpes	412	454	459	81	92	98
83 Var	217	332	440	60	68	77
06 Alpes-Maritimes	41	78	23	18	18	18
Provence-Alpes-Côte d'Azur	25 366	25 735	24 842	1 152	1 187	1 197

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

La région PACA compte 1 200 exploitations déclarantes cultivant des PPAM. Parmi celle-ci, 22 % sont spécialisées dans cette production et particulièrement dans la culture de plantes à parfum. À l'inverse, plus de la moitié (53 %) consacrent moins de 20 % de ces cultures.

Répartition des surfaces de PPAM en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2022



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Auvergne-Rhône-Alpes

L'Auvergne-Rhône-Alpes comporte environ 11 000 ha de PPAM dont environ 10 000 se situent dans le département de la Drôme. Les plantes cultivées sont principalement la lavande et le lavandin (84 % de la surface) ainsi que des plantes aromatiques telles que le basilic, le thym, la menthe, le romarin, la sarriette, etc.

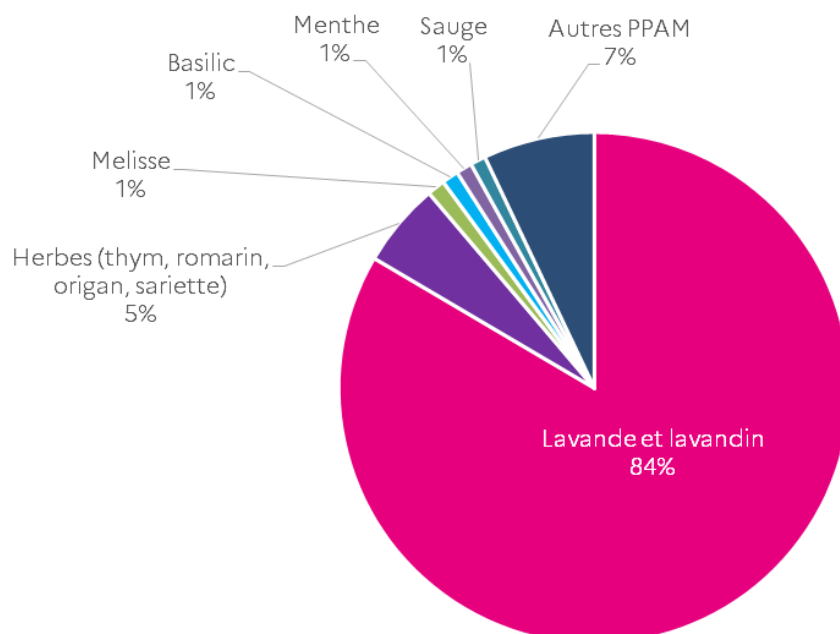
Évolution des surfaces PPAM (ha) et du nombre de déclarants PAC en Auvergne-Rhône-Alpes de 2020 à 2022

	Surface PPAM (ha)			Nombre de déclarants		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
26 Drôme	9 764	10 096	9 937	924	953	952
07 Ardèche	777	872	880	153	165	169
38 Isère	209	227	200	45	62	66
63 Puy-de-Dôme	121	170	181	39	53	54
69 Rhône	66	67	59	31	30	27
03 Allier	38	35	35	18	17	18
42 Loire	18	25	32	22	25	22
43 Haute-Loire et 15 Cantal	11	19	30	14	25	29
01 Ain	14	15	24	13	16	13
73 Savoie et 74 Haute-Savoie	10	14	11	13	19	18
Auvergne-Rhône-Alpes	11 028	11 540	11 389	1 266	1 358	1 360

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Auvergne-Rhône-Alpes est la région qui comptabilise le plus d'exploitations PPAM à la PAC. La typologie de ces exploitations est assez similaire à celle de la région PACA. 14 % des producteurs de PPAM sont spécialisés dans la culture de plantes à parfum. Par contre environ 64 % consacrent moins de 20 % de cette culture en complément de cultures fourragères, céréalières, arboricoles et/ou viticoles.

Répartition des surfaces de PPAM en Auvergne-Rhône-Alpes en 2022



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Grand-Est

La région Grand-Est compte un peu moins de 7 000 ha de PPAM qui sont principalement des plantes médicinales et notamment le pavot. Au niveau de la région, cette plante destinée à l'industrie pharmaceutique est cultivée dans les départements de l'Aube, la Marne et les Ardennes.

Évolution des surfaces PPAM (ha) et du nombre de déclarants PAC en Grand-Est de 2020 à 2022

	Surface PPAM (ha)			Nombre de déclarants		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
10 Aube	4 558	4 334	3 999	381	375	341
51 Marne	2 518	2 415	1 837	223	207	182
08 Ardennes	890	869	643	96	94	84
67 Bas-Rhin	75	79	97	52	62	70
55 Meuse	32	41	54	24	30	28
68 Haut-Rhin	15	27	38	22	23	26
88 Vosges	126	49	34	31	16	15
54 Meurthe-et-Moselle	23	45	30	7	18	14
57 Moselle	8	16	19	8	10	11
52 Haute-Marne	22	25	10	9	11	9
Grand-Est	8 266	7 901	6 760	844	837	774

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Centre-Val de Loire

La région Centre-Val de Loire possède, en 2022, environ 6 300 ha de PPAM. La culture de lavandin, apparue ces dernières années dans cette région, représente 21 % de la surface en 2022. Les autres plantes sont principalement la coriandre (20 %), le persil (7 %), le chardon marie (2 %) et le pavot.

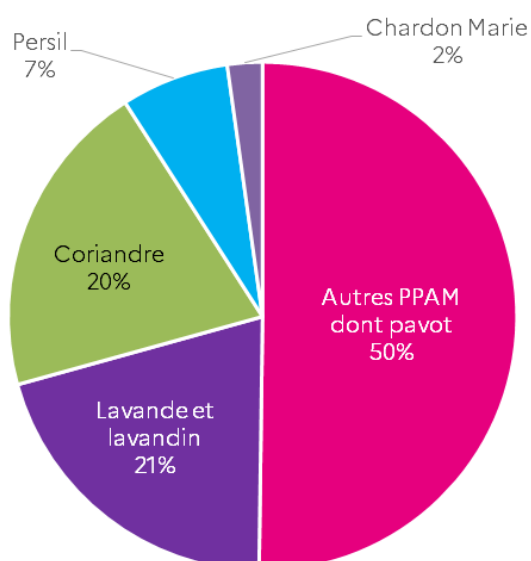
Évolution des surfaces PPAM (ha) et du nombre de déclarants PAC en Centre-Val de Loire de 2020 à 2022

	Surface PPAM (ha)			Nombre de déclarants		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
36 Indre	1 564	1 893	1 876	88	102	106
28 Eure-et-Loir	1 497	1 762	1 842	149	164	176
41 Loir-et-Cher	882	810	818	95	93	93
18 Cher	1 574	1 508	783	98	90	55
45 Loiret	822	745	777	104	104	101
37 Indre-et-Loire	183	249	244	35	42	43
Centre-Val de Loire	6 523	6 967	6 338	556	583	565

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Dans la région Centre-Val de Loire, la production de PPAM est assurée par 565 exploitations de type céréalier qui se sont diversifiées en PPAM (96 % ont moins de 30 % de leur SAU en PPAM).

Répartition des surfaces de PPAM en Centre-Val de Loire en 2022



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Occitanie

La production de PPAM en Occitanie s'est très fortement développée ces trois dernières années (+ 89 % de 2020 à 2022) et occupe une surface de 4 700 ha en 2022. C'est la coriandre qui est la principale culture avec 47 % de la superficie totale. Ensuite il y a la lavande et le lavandin (27 %) puis des plantes aromatiques comme le persil, le thym, etc.

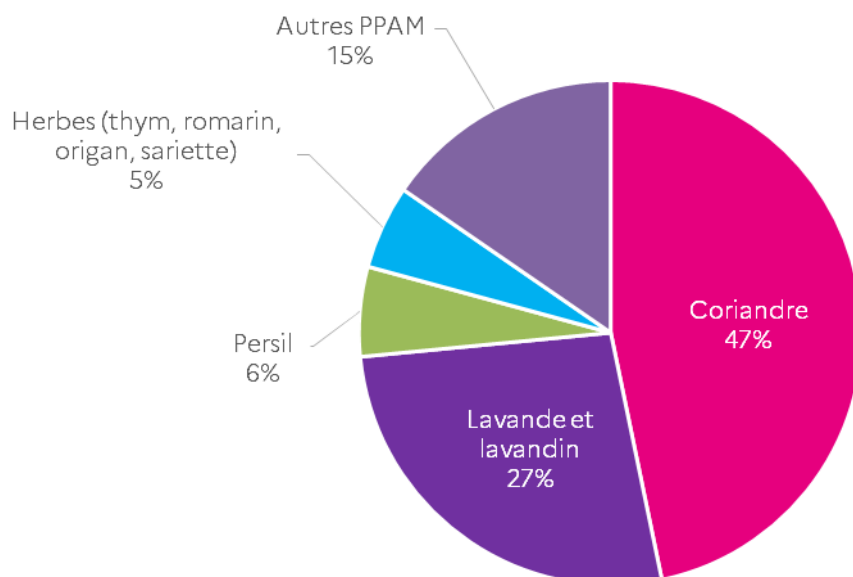
Évolution des surfaces PPAM (ha) et du nombre de déclarants PAC en Occitanie de 2020 à 2022

	Surface PPAM (ha)			Nombre de déclarants		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
32 Gers	470	1 466	1 607	83	120	141
30 Gard	666	773	814	118	139	142
11 Aude	374	476	526	73	90	89
31 Haute-Garonne	189	300	476	50	56	68
82 Tarn-et-Garonne	161	348	323	35	49	55
46 Lot	146	211	294	64	72	76
34 Hérault	151	181	190	48	56	74
81 Tarn	154	187	156	40	50	50
66 Pyrénées-Orientales	117	137	126	37	49	44
09 Ariège	15	13	90	16	17	19
12 Aveyron	36	48	58	26	24	28
65 Hautes-Pyrénées	1	7	34	5	9	13
48 Lozère	10	13	13	18	21	22
Occitanie	2 491	4 161	4 706	607	740	806

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

806 exploitations en Occitanie ont déclaré produire des PPAM en 2022. Ce sont des exploitations globalement non spécialisées et de typologies très variées (polyculture et/ou polyélevage, céréales et/ou oléoprotéagineux, etc.). Seulement 7 % de celles-ci sont spécialisées et sont en outre majoritairement de petite taille (< 20 ha).

Répartition des surfaces de PPAM en Occitanie en 2022



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Nouvelle-Aquitaine

Environ 3 700 ha de PPAM sont cultivés en Nouvelle-Aquitaine. Environ 80 % sont des plantes médicinales dont le pavot. 10 % sont occupées par la coriandre et les 10 % restant sont des plantes aromatiques comme le persil, le thym, etc.

Évolution des surfaces PPAM (ha) et du nombre de déclarants PAC en Nouvelle-Aquitaine de 2020 à 2022

	Surface PPAM (ha)			Nombre de déclarants		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
17 Charente-Maritime	1 002	967	905	116	105	114
79 Deux-Sèvres	615	734	708	81	100	94
40 Landes	551	529	570	43	49	54
86 Vienne	372	371	481	63	73	75
16 Charente	427	518	406	62	72	55
47 Lot-et-Garonne	167	216	254	68	72	75
24 Dordogne	207	247	122	51	58	58
33 Gironde	102	74	88	21	23	27
87 Haute-Vienne	23	53	52	15	19	22
64 Pyrénées-Atlantiques	19	29	40	28	29	32
19 Corrèze	17	22	21	10	16	16
23 Creuse	27	28	19	13	16	13
Nouvelle-Aquitaine	3 528	3 787	3 665	566	628	631

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Pays de la Loire

La majorité des PPAM produites dans les Pays de la Loire sont des plantes médicinales, notamment le pavot, la camomille et les psylliums. Des plantes aromatiques y sont également cultivées dont le persil. Ces productions sont plutôt concentrées, dans cette région, dans le département du Maine-et-Loire.

Évolution des surfaces PPAM (ha) et du nombre de déclarants PAC dans les Pays de la Loire de 2020 à 2022

	Surface PPAM (ha)			Nombre de déclarants		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
49 Maine-et-Loire	1 750	1 914	1 738	237	246	223
85 Vendée	591	553	341	75	79	59
44 Loire-Atlantique	247	283	301	33	41	48
53 Mayenne	25	114	106	13	15	15
72 Sarthe	85	50	93	17	15	27
Pays de la Loire	2 698	2 914	2 579	374	395	369

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Environ 370 exploitations sont dénombrées à la PAC en 2022. Parmi celles-ci, seulement 6 % semblent être spécialisées dans la production de PPAM (part des PPAM dans la SAU > 50 %). À l'inverse, 73 % des producteurs consacrent moins de 10 % de leur SAU à cette production. En effet les PPAM sont, principalement dans cette région, une culture de diversification pour des exploitations de type céréalier ou polyculture-élevage.

Île-de-France

La région Île-de-France compte 1 082 ha de PPAM en 2022. Le lavandin représente 19 % des surfaces. La culture est apparue dans cette région en 2020 et s'est fortement développée en 2021 alors que des cultures de plantes aromatiques telles que le persil, l'estragon, la menthe, etc. y sont ancrées de manière historique.

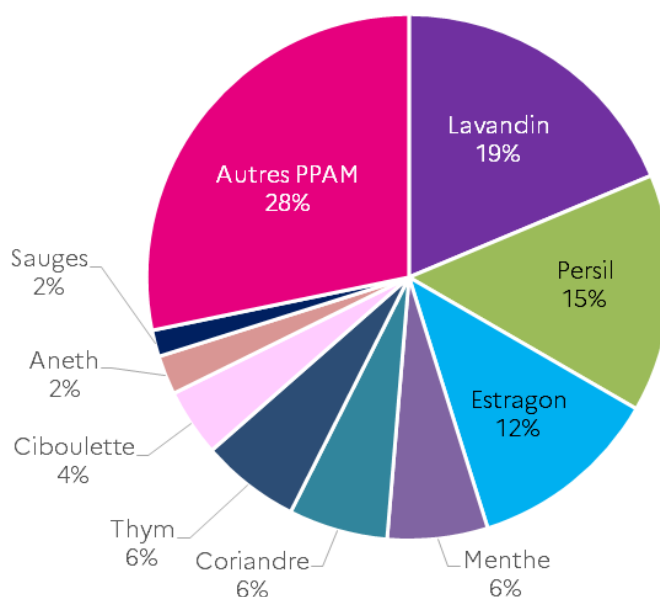
Évolution des surfaces PPAM (ha) et du nombre de déclarants PAC en Île-de-France de 2020 à 2022

	Surface PPAM (ha)			Nombre de déclarants		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
77 Seine-et-Marne	471	535	550	59	67	61
78 Yvelines	260	239	250	24	25	21
91 Essonne	148	226	244	33	43	40
94 Val-de-Marne et 95 Val-d'Oise	32	45	39	19	20	19
Île-de-France	911	1 045	1 082	132	151	138

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

En Île-de-France, la production de PPAM est assurée par 138 exploitations de type céréalier qui ont une diversification en PPAM (93 % ont moins de 20 % de leur SAU en PPAM).

Répartition des surfaces de PPAM en Île-de-France en 2022



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Bourgogne-Franche-Comté

La production de PPAM en Bourgogne-Franche-Comté est de 1024 ha en 2022. La région est connue pour sa production de bourgeons de cassis à destination de la parfumerie et de la gemmothérapie mais possède aussi des cultures de plantes aromatiques et médicinales.

Évolution des surfaces PPAM (ha) et du nombre de déclarants PAC en Bourgogne-Franche-Comté de 2020 à 2022

	Surface PPAM (ha)			Nombre de déclarants		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
21 Côte-d'Or	478	491	463	64	72	69
89 Yonne et 90 Territoire de Belfort	134	202	262	27	35	31
58 Nièvre	58	70	100	12	14	13
39 Jura	108	49	67	16	13	15
70 Haute-Saône	66	56	60	9	7	8
71 Saône-et-Loire	73	59	59	16	17	15
25 Doubs	4	9	12	7	7	7
Bourgogne-Franche-Comté	921	936	1 024	149	161	156

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

En Bourgogne-Franche-Comté, 156 exploitations ont déclaré produire des PPAM en 2022. Ce sont des exploitations très diversifiées avec cependant une orientation grandes cultures et production fourragère (élevage). 87 % possèdent moins de 20 % de leur SAU consacrée aux PPAM.

Bretagne

La Bretagne produit de multiples plantes aromatiques dont les plus importantes sont le persil et la ciboulette. Les surfaces de PPAM sont de 939 ha en 2022.

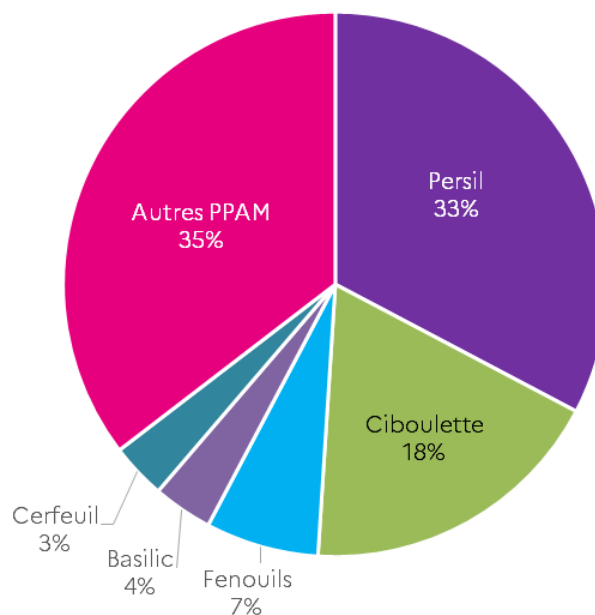
Évolution des surfaces PPAM (ha) et du nombre de déclarants PAC en Bretagne de 2020 à 2022

	Surface PPAM (ha)			Nombre de déclarants		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
29 Finistère	476	487	480	103	103	107
22 Côtes-d'Armor	172	200	255	36	45	55
56 Morbihan	175	111	154	44	38	43
35 Ille-et-Vilaine	20	44	50	22	27	27
Bretagne	843	842	939	204	212	230

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

En Bretagne, 230 exploitations ont déclaré une production de PPAM en 2022. Ce sont des exploitations globalement avec un profil polyculture élevage. 86 % ont moins de 20 % de leur SAU en PPAM (71 % moins de 10 %).

Répartition des surfaces de PPAM en Bretagne en 2022



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Corse

Les surfaces en PPAM plutôt localisées dans le nord de la Corse sont principalement consacrées à l'héliochryse, cultivée pour son huile essentielle. La région détient 608 ha en 2022.

Évolution des surfaces PPAM (ha) et du nombre de déclarants PAC en Corse de 2020 à 2022

	Surface PPAM (ha)			Nombre de déclarants		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
2B Haute-Corse	383	386	419	50	53	56
2A Corse-du-Sud	170	174	188	41	36	41
Corse	553	560	608	91	89	97

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Hauts-de-France

Environ 540 ha de PPAM sont cultivés dans la région Hauts-de-France et 70 % sont des plantes médicinales dont le pavot. Les 20 % restants sont des plantes aromatiques comme le persil, la coriandre, etc.

Évolution des surfaces PPAM (ha) et du nombre de déclarants PAC dans les Hauts-de-France de 2020 à 2022

	Surface PPAM (ha)			Nombre de déclarants		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
02 Aisne	291	263	206	36	37	34
62 Pas-de-Calais	116	125	129	30	37	34
60 Oise	80	112	85	24	29	24
59 Nord	76	77	84	47	47	47
80 Somme	35	34	35	24	32	29
Hauts-de-France	599	612	539	161	180	167

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Pour les exploitations de Hauts-de-France, les PPAM sont produites en complément de cultures céréalières mais aussi de betterave et de pomme de terre.

Normandie

La région de Normandie possède 420 ha de PPAM principalement localisés dans l'Eure et la Seine-Maritime. Ce sont en très grande majorité des plantes aromatiques et la plus cultivée est le fenouil avec 160 ha en 2022.

Évolution des surfaces PPAM (ha) et du nombre de déclarants PAC en Normandie de 2020 à 2022

	Surface PPAM (ha)			Nombre de déclarants		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
27 Eure	176	179	242	28	30	42
76 Seine-Maritime	111	87	95	32	31	24
61 Orne	81	136	33	11	18	15
50 Manche	28	32	31	22	23	26
14 Calvados	10	29	17	9	16	17
Normandie	406	464	418	102	118	124

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

- **Localisation détaillée pour quelques PPAM**

Lavande et lavandin

La lavande et le lavandin sont les cultures les plus répandues dans la filière PPAM en France métropolitaine. Leurs surfaces représentent 32 838 ha en 2022. Elles sont localisées à 90 % dans le Sud-Est de la France et notamment dans trois départements : les Alpes-de-Haute-Provence (13 101 ha), la Drôme (8 574 ha) et le Vaucluse (6 388 ha).

Ces dernières années, les surfaces ont fortement augmenté (+ 57 % entre 2015 et 2021). Elles ont beaucoup progressé dans les grands bassins de production (Plateau de Valensole, Plateau d'Albion, etc.) mais se sont également étendues autour de ces bassins puis dans de nouvelles zones comme la région Centre-Val de Loire.

En 2022, les superficies en lavande et lavandin sont de 32 838 ha soit en baisse légère de 256 ha. Cependant, l'évolution n'est pas la même selon les territoires. Il est constaté une diminution dans les grands bassins traditionnels alors que des progressions sont enregistrées dans les récentes zones de production.

Évolution des surfaces (ha) en lavande et lavandin et le nombre d'exploitations en France de 2015 à 2022

Année	Surfaces (ha)	Nombre de déclarants
2015	20 922	1 352
2016	22 213	1 402
2017	24 445	1 498
2018	25 620	1 593
2019	27 946	1 750
2020	30 906	1 959
2021	33 094	2 138
2022	32 838	2 194

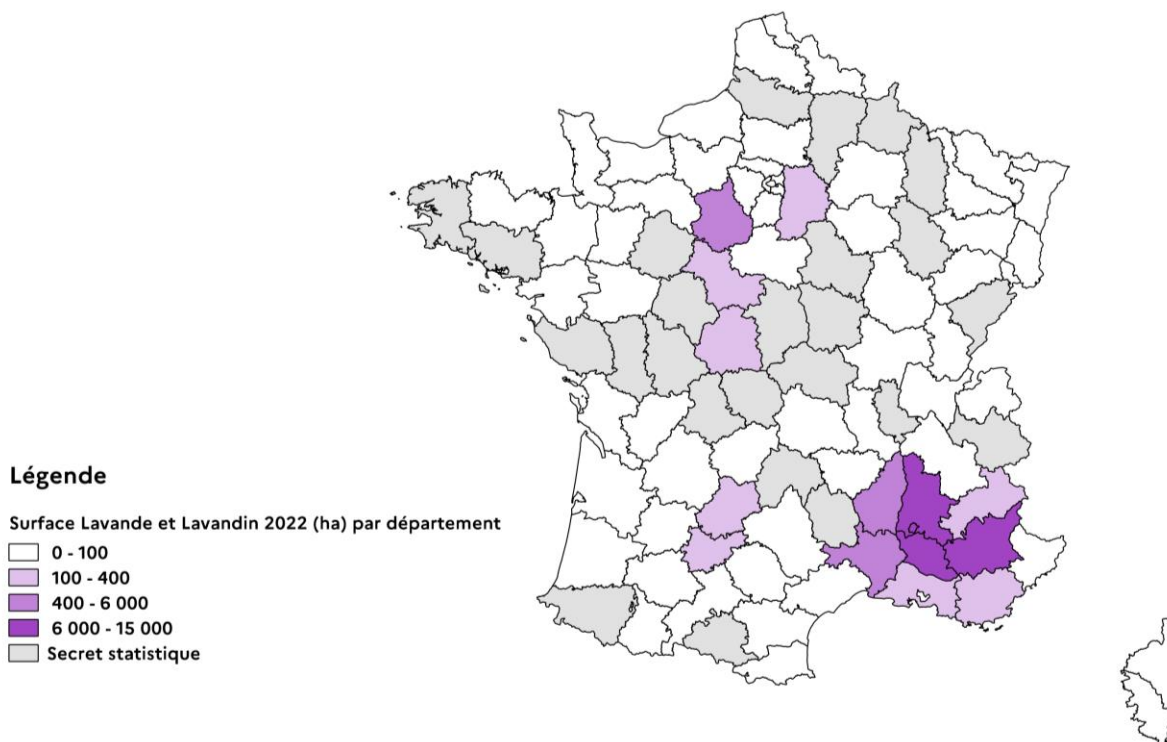
Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Répartition des surfaces (ha) par région en France métropolitaine en lavande et lavandin de 2017 à 2022

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	16 747	17 439	18 663	20 238	21 112	20 504
04 Alpes-de-Haute-Provence	10 917	11 456	12 193	13 279	13 572	13 101
84 Vaucluse	5 444	5 575	6 004	6 308	6 631	6 388
05 Hautes-Alpes	207	236	247	297	338	358
13 Bouches-du-Rhône	121	116	130	188	250	333
83 Var et 06 Alpes-Maritimes	57	56	89	166	321	324
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	7 207	7 507	8 259	9 164	9 624	9 507
26 Drôme	6 592	6 840	7 518	8 333	8 686	8 574
07 Ardèche	559	581	641	700	768	775
Autres départements AURA	57	86	99	131	169	157
CENTRE-VAL DE LOIRE	68	162	325	582	1 047	1 298
28 Eure-et-Loir	68	134	209	360	625	833
Autres départements CVL	0	0	116	222	423	465
OCCITANIE	416	500	673	878	1 153	1 258
30 Gard	322	375	423	528	636	658
46 Lot	14	18	51	99	158	188
82 Tarn-et-Garonne	8	14	58	88	135	135
Autres départements OCCITANIE	72	94	141	164	224	277
AUTRES RÉGIONS	8	10	26	43	158	271
TOTAL FRANCE	24 445	25 617	27 946	30 906	33 094	32 838

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Localisation des cultures de lavande et de lavandin en France en 2022



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Coriandre

La production de coriandre a connu, entre 2018 et 2021, une très forte progression (+ 345 %) pour atteindre une superficie de 4 695 ha.

Les surfaces de coriandre en France sont principalement dédiées à la production de graines (alimentaires) et de semences. Cette culture s'est particulièrement développée en région Centre-Val de Loire à partir de 2019 et en Occitanie depuis 2021.

En 2022, la surface est de 4 244 ha soit une baisse globale de 9,6 % par rapport à 2021. Cependant, l'évolution n'est pas identique entre les deux régions productrices. Les superficies en Centre-Val de Loire ont diminué de 30,1% alors que celles en Occitanie ont augmenté de 24,8%.

Évolution des surfaces (ha) en coriandre et le nombre d'exploitations en France de 2015 à 2022

Année	Surfaces (ha)	Nombre de déclarants
2015	1 428	198
2016	3 158	310
2017	1 694	250
2018	1 056	186
2019	1 850	226
2020	3 354	344
2021	4 695	378
2022	4 244	364

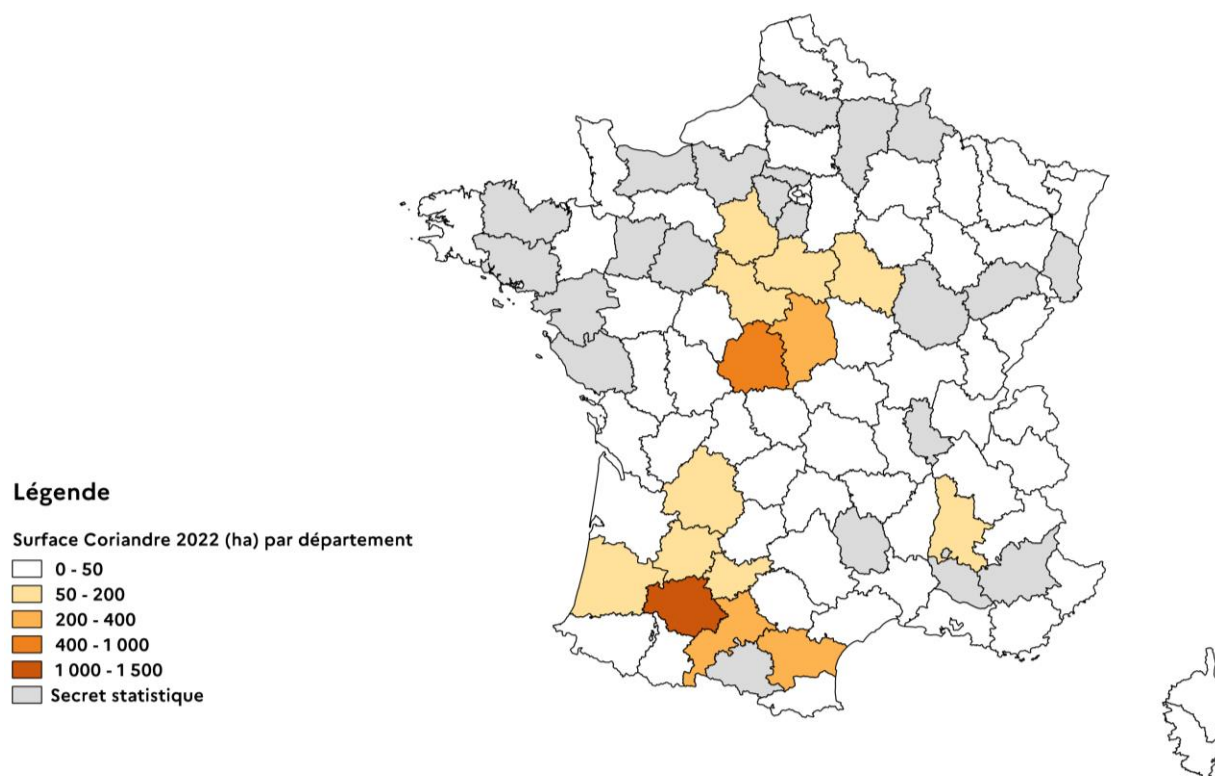
Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Répartition des surfaces (ha) en coriandre par département en France métropolitaine de 2018 à 2022

	2018	2019	2020	2021	2022
OCCITANIE	446	387	537	1 762	2 199
32 Gers	231	208	306	1 289	1 410
31 Haute-Garonne	58	59	58	137	293
11 Aude	112	82	91	151	206
Autres départements OCCITANIE	45	38	82	185	290
CENTRE-VAL DE LOIRE	217	941	1 798	1 834	1 281
36 Indre	13	219	451	526	654
18 Cher	55	543	876	921	394
28 Eure-et-Loir	80	73	239	213	79
Autres départements CVL	69	105	232	174	155
NOUVELLE-AQUITAINE	12	38	254	382	395
AUTRES RÉGIONS	381	484	765	716	369
TOTAL FRANCE	1 056	1 850	3 354	4 695	4 244

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Localisation des cultures de coriandre en France en 2022



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Persil

Les surfaces de persil en France sont principalement dédiées à la production d'herbe aromatique sous différentes formes (fraîches, sèches, surgelées, etc.) mais aussi de semences. Cette culture est particulièrement ancrée dans les régions Centre-Val de Loire, Bretagne et Occitanie. La production de persil est plutôt constante depuis 2015 avec des surfaces oscillant entre 1 300 et 1 600 ha. En 2022, elle est de 1 504 ha.

Évolution des surfaces (ha) en persil et le nombre d'exploitations en France de 2015 à 2022

Année	Surfaces (ha)	Nombre de déclarants
2015	1 301	352
2016	1 301	322
2017	1 499	375
2018	1 613	378
2019	1 535	356
2020	1 379	343
2021	1 428	333
2022	1 504	332

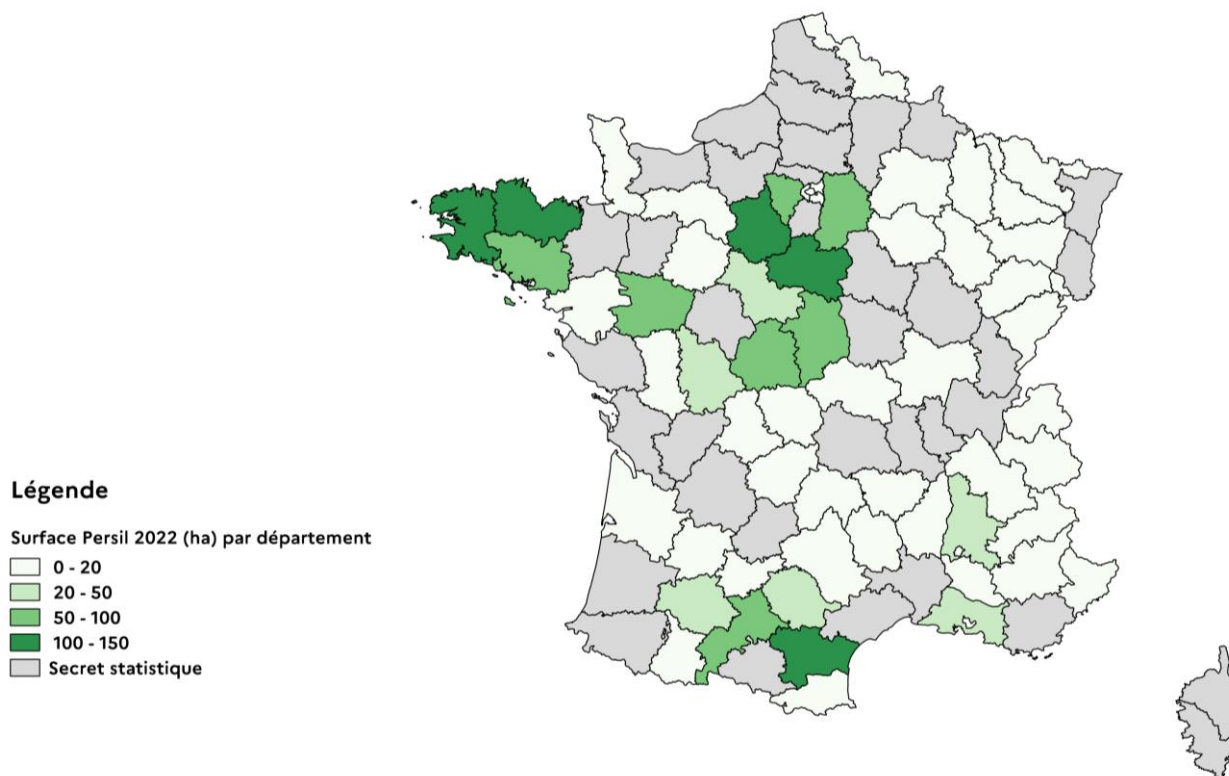
Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Répartition des surfaces (ha) en persil par département en France métropolitaine de 2018 à 2022

	2018	2019	2020	2021	2022
CENTRE-VAL DE LOIRE	444	426	349	399	435
28 Eure-et-Loir	192	188	128	140	144
45 Loiret	87	117	75	76	118
36 Indre	83	41	73	97	75
Autres départements CVL	82	80	73	86	98
BRETAGNE	270	257	316	293	307
22 Côtes-d'Armor	64	74	90	106	136
29 Finistère	190	150	163	134	105
Autres départements BRETAGNE	16	33	63	53	66
OCCITANIE	312	303	244	204	270
AUTRES RÉGIONS	587	549	470	532	492
TOTAL FRANCE	1 613	1 535	1 379	1 428	1 504

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Localisation des cultures de persil en France en 2022



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Thym

La culture de thym s'élève à 1 057 ha en 2022. Elle se situe en majorité dans le sud-est de la France et notamment dans la Drôme (345 ha). Outre le thym sec et frais, cette PPAM est consacrée à la production d'huile essentielle.

Cette production a fortement progressé ces dernières années. Les surfaces ont augmenté de 178 % entre 2015 et 2022 et le nombre de déclarants de 122 %.

Évolution des surfaces (ha) en thym et le nombre d'exploitations en France de 2015 à 2022

Année	Surfaces (ha)	Nombre de déclarants
2015	380	213
2016	442	230
2017	545	298
2018	588	318
2019	665	354
2020	794	391
2021	955	466
2022	1 057	472

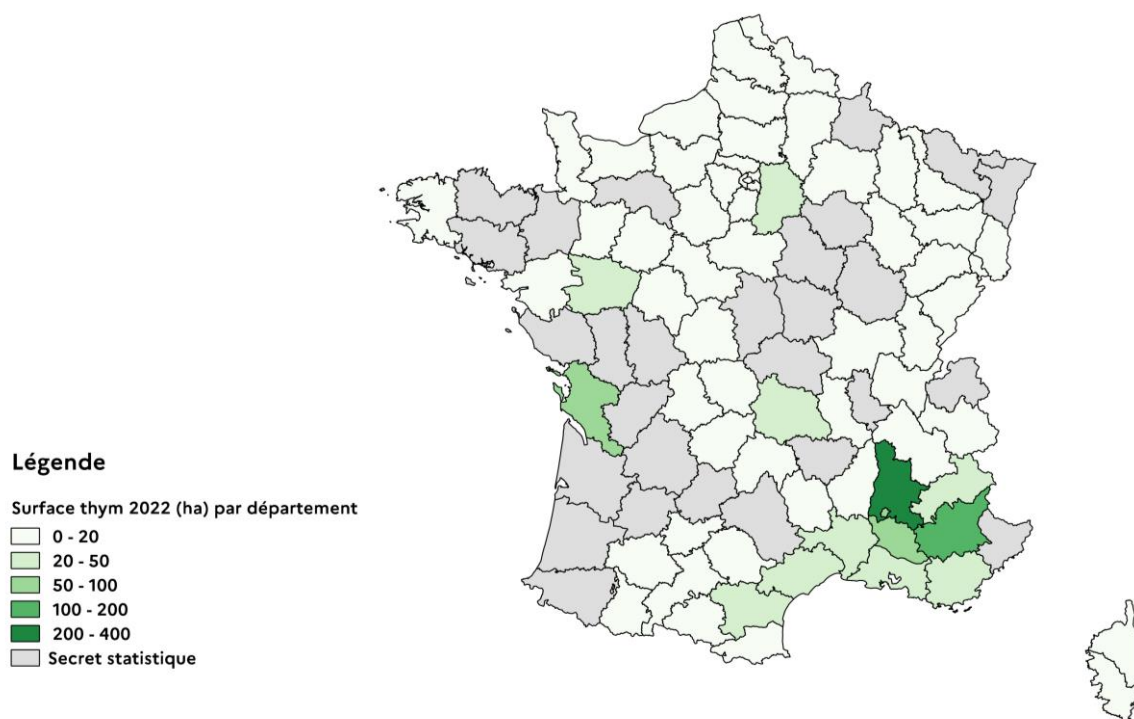
Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Répartition des surfaces (ha) en thym par département en France métropolitaine de 2018 à 2022

	2018	2019	2020	2021	2022
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	235	264	322	408	421
26 Drôme	210	228	284	325	345
Autres départements AURA	25	36	38	83	76
PROVENCE-ALPES-CÔTES D'AZUR	115	137	161	196	256
04 Alpes-de-Haute-Provence	42	54	65	85	104
84 Vaucluse	21	35	47	60	74
Autres départements PACA	52	48	49	51	78
OCCITANIE	91	107	122	143	160
AUTRES RÉGIONS	147	157	189	208	220
TOTAL FRANCE	588	665	794	955	1 057

Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)

Localisation des cultures de thym en France en 2022



Source : FranceAgriMer d'après les données de l'ASP relatives à la politique agricole commune (PAC)